Envoyé en préfecture le 29/10/2026
Reçu en préfecture le 29/10/2026
Publié le
ID : 035-213500036-20261027-2026_106-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE
ARRONDISSEMENT DE RENNES
COMMUNE D'ANDOUILLE NEUVILLE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 octobre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 octobre à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Mme Aurore Gely-Pernot, Maire.

Etaient présents : Aurore Gely-Pernot, Irène Cloteau, Pierre Lehérissé, Catherine Gautier, Laurent Juin, Aurélie Poiteaux-Bethembos, Carole Truet, Christophe Juin, Paul Perrin Sarzier, Graziella Maucorps, Mathieu Vergnaux, Julien Lemarié, Maxime Gautier.
Absents Excusés : Cécile Perrot pouvoir à Maxime Gautier, Isabelle Lévêque pouvoir à Julien Lemarié.
Absents :

Nombre de Conseillers	En exercice 15 Présents 13 Votants 15 (dont 2 pouvoirs)
Date de convocation	20 octobre 2026
Date d'Affichage	20 octobre 2026
Secrétaire de Séance	Christophe Juin

Délibération n° 2026-106
Nature de l'Acte 5.4 Délégation de Fonctions

COMPTE RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MME LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS - DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN
INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu de la délégation conférée par le Conseil Municipal à Mme le Maire en matière d'exercice du droit de préemption urbain, Mme le Maire donne lecture des décisions suivantes :

N° DIA	Référence cadastrale	Adresse	Nature du bien	Surface du terrain en m²	Acquéreur	Décision de non-préemption
202617	Une partie ZC 250	Lot 2 Lotissement C. Claudel	Non bâti	319	Particulier	28/08/2026
202618	Une partie ZC 250	Lot 1 Lotissement C. Claudel	Non bâti	366	Particulier	28/08/2026
202619	ZC 246	18 rue Claude Monet	Bâti	659	Particulier	02/09/2026
202620	ZD 31, 32 et 37	6 les cours derrière	Bâti	330	Particulier	07/10/2026

Après en avoir pris connaissance, le Conseil Municipal prend acte des décisions de Mme le Maire portant renonciation à l'exercice du droit de préemption sur les biens énoncés ci-dessus.

Fait à Andouillé Neuville, le 28 octobre 2026
Pour extrait conforme au registre,
Mme le Maire, Aurore GELY-PERNOT.